

COMMUNE DE LAUSANNE

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2009
Plan des investissements pour les années 2009 à 2012**

Préavis N° 2008/40

Lausanne, le 1^{er} octobre 2008

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2009 ainsi que le plan des investissements pour les années 2009 à 2012.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2009**
 5. **Plan des investissements pour les années 2009 à 2012**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2009**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2009:

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTE 2007	BUDGET 2008 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2009	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS
1'561'913'785.49	1'518'956'600	Total des charges	1'656'882'700	137'926'100
1'568'157'840.68	1'509'797'700	Total des revenus		1'646'733'900
6'244'055.19	-9'158'900	Excédent de charges (-) ou de revenus		-10'148'800
				989'900
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES
152'244'136.77	156'872'300	Total des dépenses	159'180'600	2'308'300
6'459'216.34	32'221'000	Total des recettes		29'115'000
145'784'920.43	124'651'300	Investissements nets		130'065'600
				5'414'300
		FINANCEMENT		
-145'784'920.43	-124'651'300	Investissements nets	130'065'600	5'414'300
105'064'363.33	108'721'600	* Amortissements		111'220'100
10'623'490.27	375'400	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		5'299'400
6'244'055.19	-9'158'900	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	10'148'800	989'900
-23'853'011.64	-24'713'200	Insuffisance d'autofinancement		23'694'900
				-1'018'300
121'931'908.79	99'938'100.00	* Autofinancement		106'370'700
				6'432'600

Le compte de fonctionnement fait apparaître **un excédent des charges de 10.1 millions de francs**; ce résultat, en légère aggravation par rapport à celui du budget précédent, demeure assez proche de l'équilibre.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 159.2 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 7.9 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 29.1 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2009 atteignent 130.1 millions.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 106.4 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 23.7 millions par le recours à l'emprunt. A cela s'ajoutent les investissements du patrimoine financier, estimés à 5 millions de francs.

2. CONSIDERATIONS GENERALES

L'élaboration du budget 2009 s'est révélée particulièrement délicate dans un contexte dominé par des mouvements contradictoires particulièrement prononcés, tant dans le domaine des impôts, que dans celui du prix des énergies ou que celui des péréquations, domaines qui conditionnent dans une large mesure les finances de la Ville. Cette situation ne paraît d'ailleurs pas près de se stabiliser avant longtemps, d'où la difficulté de définir un scénario pour l'année prochaine avec réalisme. C'est cependant ce que la Municipalité a tenté de faire en évitant tout catastrophisme, tout en ne tombant pas dans un excès d'optimisme.

Ainsi par exemple au niveau fiscal, malgré les nouvelles déductions introduites par l'Etat pour les personnes physiques et morales, les recettes d'impôts ont été maintenues à un niveau légèrement supérieur au chiffre obtenu en 2007, l'économie régionale restant dynamique et forte dans un contexte économique général incertain et plutôt morose et l'inflation oscillant autour de 2 %.

Quant aux Services industriels, ils enregistrent une progression spectaculaire (plus de 100 millions de francs) de leurs charges et revenus, suite principalement à une évolution présumée des prix fixée dans le contexte d'un marché énergétique particulièrement tourmenté depuis de nombreux mois, la marge bénéficiaire demeurant toutefois quasi constante, mais en baisse dans le secteur de l'électricité.

S'agissant des péréquations, l'évolution future des charges globales soumises à ces régimes (facture sociale, transports, entretien des routes, etc.), combinée avec leur répartition fluctuante entre les communes vaudoises, ont posé comme à l'accoutumée de sérieux problèmes de budgétisation, qui n'ont pu être réglés qu'à partir de simulations réalisées par l'Etat.

Par ailleurs, le maintien du contrôle des charges ainsi que l'amélioration des recettes (dont certaines sont encore à définir) ont permis de compenser grosso modo les accroissements de coûts prévus dans les secteurs en expansion.

Précisons encore que le budget de fonctionnement tel que présenté ne tient pas compte des incidences financières devant résulter de l'assainissement de la Caisse de pensions. Seule une participation de la Ville aux frais d'administration et de gestion de la CPCL a été prévue, participation partiellement compensée par une facturation à cette dernière des prestations effectuées en sa faveur par différents services communaux.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement est à nouveau supérieur à 100 millions de francs, soit de 106.4 millions. Malgré ce niveau relativement important, un besoin de trésorerie de quelque 23.7 millions de francs est encore prévu compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif élevées, lesquelles découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, collège de Villamont, réseau de distribution de l'électricité). A ce montant s'ajoute des dépenses d'investissement du patrimoine financier (placements) arrêtées à 5 millions de francs.

Pour éviter une progression insupportable des futures dépenses d'investissements, la Municipalité a dû procéder une nouvelle fois, et de manière particulièrement drastique, à une sélection des projets qui pouvaient encore être ajoutés à ceux en cours de réalisation. Dès lors, plusieurs projets souhaitables ou souhaités ont dû être reportés, voire supprimés.

Au vu des nombreuses incertitudes qui planent sur l'économie au moment de la rédaction de ces lignes, la Municipalité sera particulièrement attentive durant ces prochains mois à l'évolution de la situation.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2008, le budget 2009 prévoit une modification importante au niveau des Services industriels, avec la création d'un Service commercial impliquant le déplacement interservices de montants parfois importants, tant au niveau des charges que des revenus, internes et externes.

Par ailleurs, à "Administration générale et finances", le Service du personnel enregistre la création de deux nouvelles unités budgétaires, à savoir : 1202 "Cellule ARC" (Aide à la Résolution des Conflits) et 1203 "Plan de mobilité". Enfin, le SEGRE (1300) présente dès 2009 un budget fusionné avec celui du désormais ancien Service de l'information (1700).

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2009

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2009 et de 2008, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'656'882'700	1'518'956'600	137'926'100	9.1
Revenus	1'646'733'900	1'509'797'700	136'936'200	9.1
Excédent de charges	10'148'800	9'158'900	989'900	10.8

Résultat par catégorie	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'656'882'700	1'518'956'600	137'926'100	9.08
30 Charges de personnel	504'982'400	485'364'300	19'618'100	4.04
31 Biens, services et marchandises	569'725'900	474'565'000	95'160'900	20.05
32 Intérêts passifs	75'331'000	73'945'500	1'385'500	1.87
33 Amortissements	118'463'100	116'425'800	2'037'300	1.75
35 Dédommagements à des collectivités publiques	182'462'800	176'416'300	6'046'500	3.43
36 Subventions accordées	77'989'600	78'032'800	-43'200	-0.06
38 Attributions aux réserves	7'397'500	4'517'800	2'879'700	63.74
39 Imputations internes	120'530'400	109'689'100	10'841'300	9.88
4 Revenus	1'646'733'900	1'509'797'700	136'936'200	9.07
40 Impôts	468'300'000	457'800'000	10'500'000	2.29
41 Patentes, concessions	1'998'500	2'073'500	-75'000	-3.62
42 Revenus des biens	83'227'700	78'264'000	4'963'700	6.34
43 Taxes, ventes et prestations facturées	793'221'300	697'556'500	95'664'800	13.71
44 Part à des recettes sans affectation	3'500'000	3'500'000	0	0.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	172'433'900	154'849'200	17'584'700	11.36
46 Subventions acquises	1'424'000	1'923'000	-499'000	-25.95
48 Prélèvements sur les réserves	2'098'100	4'142'400	-2'044'300	-49.35
49 Imputations internes	120'530'400	109'689'100	10'841'300	9.88
RESULTAT				
Excédent de charges	10'148'800	9'158'900	989'900	10.81

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2009

—

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 19.6 mios ou + 4.0 %

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	44'372'700	42'186'600	2'186'100	5.2
Sécurité publique et sports	126'788'300	122'235'400	4'552'900	3.7
Culture, logement et patrimoine	27'563'000	26'363'300	1'199'700	4.6
Travaux	99'242'100	95'316'000	3'926'100	4.1
Enfance, jeunesse et éducation	77'210'300	73'901'800	3'308'500	4.5
Sécurité sociale et environnement	75'377'300	74'338'200	1'039'100	1.4
Services industriels	67'428'700	64'023'000	3'405'700	5.3
Sous-total	517'982'400	498'364'300	19'618'100	3.9
Correctif de la masse salariale	-13'000'000	-13'000'000	0	0.0
Total	504'982'400	485'364'300	19'618'100	4.0

Relevons que les chiffres du budget de 2009 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *indexation de 1.8 % au 1^{er} janvier 2008*
- ⇒ *augmentations d'effectifs d'environ 60 EPT*
- ⇒ *anticipation sur les économies de salaires : 13 millions de francs.*

Précisons que jusqu'en 2008, les allocations familiales relative au personnel des différentes unités budgétaires étaient pris en charge directement par la rubrique 301 "Traitements" desdites unités. Dès 2009, les services auront à supporter une cotisation équivalant à 1.91 % du "déterminant AVS", laquelle est budgétisée sous la rubrique 303 "Cotisations aux assurances sociales". Cette mutation, qui résulte de modifications légales intervenues au niveau fédéral et cantonal, représente grosso modo pour la Ville une "opération blanche", laquelle provoque cependant pour chaque unité budgétaire un déplacement de charges de la rubrique 301 à la rubrique 303.

31 Biens, services et marchandises**+ 95.2 mios ou + 20.1 %**

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	14'835'900	14'247'500	588'400	4.1
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	21'639'800	20'975'500	664'300	3.2
Marchandises	17'495'500	16'463'400	1'032'100	6.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	31'612'900	29'180'900	2'432'000	8.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	27'720'600	26'122'500	1'598'100	6.1
Honoraires et prestations de services	88'027'700	83'610'400	4'417'300	5.3
Autres dépenses en biens, services et marchandises	47'010'500	36'209'800	10'800'700	29.8
Sous-total	248'342'900	226'810'000	21'532'900	9.5
Achats d'énergie par les SI	321'383'000	247'755'000	73'628'000	29.7
Total	569'725'900	474'565'000	95'160'900	20.1

Sous l'effet de la hausse généralisée des prix de l'énergie, les achats des Services industriels enregistrent une progression spectaculaire, soit de 73.6 millions de francs environ (+ 29.7 %), dont essentiellement une augmentation de 58.5 millions de francs pour les achats de gaz et d'énergie-chaleur et une progression de 15 millions de francs des achats d'électricité.

Quant au reste des dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 21.5 millions de francs, soit de 9.5 %. Une part importante de cette hausse est encore imputable aux SI du fait de la forte augmentation de la taxe d'acheminement THT de l'électricité, qui entraîne un accroissement de charges de quelque 9.5 millions de francs sous la rubrique "Autres dépenses en biens, services et marchandises".

Parmi les nombreux autres écarts enregistrés au budget 2009, ceux que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

311	SI – Achats divers de matériel, notamment pour le centre de formation	+	0.573
312	Traitement des eaux usées – Hausse des tarifs des énergies	+	0.585
314	Entretien des immeubles – Dont Logement et gérances (0.175), Routes et mobilité (0.150) et Assainissement (1.314 - dont démolition UIOM)	+	2.088
315	Routes et mobilité – Entretien divers (horodateurs, ascenseurs, escalators, centrale SET III, abribus, garage)	+	0.200
315	SI – Entretien d'installations diverses	+	0.288
316	Loyers et redevances – Dont photocopies (0.137), autopartage (0.258), immeubles du patrimoine administratif (0.333), programme Globaz (0.172) et SI (0.265)	+	1.598
318	SPel – Gestion des dossiers facturée par la CPCL	+	1.575
318	SOI – Diminution des frais suite à la suppression de l'ordinateur central	-	0.870
318	Routes et mobilité – Hausses diverses (mandats d'ingénieurs, affichage public, frais d'incinération, convention "neige")	+	0.650
318	Ramassage et tri des déchets – Traitements	+	0.207

318	Traitements des eaux – Diminution des frais suite au remplacement de la chaudière	-	1.528
318	Service de la petite enfance – Institutions subventionnées + transfert de l'aide à l'APEF du chapitre des subventions (1.400)	+	0.929
318	SI – Prestations diverses - Dont multimédia (0.860)	+	1.356
319	SEGRE – 100 ^{ème} anniversaire de l'UCV (compensé en recettes)	+	0.300

32 Intérêts passifs + 1.4 mio ou + 1.9 %

Après la période de décrue des charges d'intérêts observée à Lausanne depuis 2001, qui a résulté d'une évolution particulièrement favorable des taux, laquelle a largement compensé les effets de l'aggravation quasi constante de la dette, l'arrivée à maturité des premiers emprunts contractés à l'époque à taux bas n'entraîne plus d'économie lors du renouvellement, bien au contraire. Ce phénomène, combiné avec l'accroissement de l'endettement prévu pour les années 2008 et 2009, provoque donc une inversion de la tendance, avec un accroissement progressif des charges d'intérêts.

33 Amortissements + 2.0 mios ou + 1.7 %

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	5'500'000	6'000'000	-500'000	-8.3
Autres pertes, défalcons et moins-values	1'743'000	1'704'200	38'800	2.3
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	72'505'300	71'388'600	1'116'700	1.6
Amortissements du patrimoine administratif des SI	38'714'800	37'333'000	1'381'800	3.7
Total	118'463'100	116'425'800	2'037'300	1.7

Les pertes et défalcons d'impôts ont été réévaluées à partir des chiffres des comptes des années précédentes.

Quant à la progression prévue aux SI, elle provient essentiellement du Service de l'électricité, où la revalorisation des installations de Lavey entraîne un accroissement de charges.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 6.0 mios ou + 3.4 %**

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	65'900'000	63'800'000	2'100'000	3.3
Participation à des entreprises de transports	47'000'000	41'200'000	5'800'000	14.1
Contribution du Spel liée à la LAJE et au Fonds cantonal pour la famille	394'000	451'300	-57'300	-12.7
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'500'000	2'500'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	469'000	469'000	0	0.0
Contribution à la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	594'500	588'700	5'800	1.0
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	9'869'000	8'960'000	909'000	10.1
Facture sociale	55'131'000	57'840'000	-2'709'000	-4.7
Autres dédommagements	605'300	607'300	-2'000	-0.3
	182'462'800	176'416'300	6'046'500	3.4

L'augmentation de la valeur du "point d'impôt" a pour conséquence un accroissement de la contribution lausannoise au fonds de **péréquation** intercommunal.

Au niveau des **transports publics**, l'on s'attend à une progression de 5.8 millions de francs de la participation de la Ville suite notamment à l'entrée en exploitation du m2 sur un exercice complet.

On peut également mettre en exergue l'augmentation de fr. 76.10 à fr. 83.- par habitant de la cotisation à l'**OMSV**.

S'agissant de la **facture sociale**, elle a fait l'objet d'une réévaluation à la baisse compte tenu des chiffres communiqués par l'Etat.

36 Subventions accordées**- 0.1 mio ou - 0.1 %**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	3'929'000	3'754'000	175'000	4.7
Sécurité publique et sports	4'907'800	4'530'300	377'500	8.3
Culture, logement et patrimoine	35'118'200	34'793'400	324'800	0.9
Enfance, jeunesse et éducation	19'001'300	20'038'200	-1'036'900	-5.2
Sécurité sociale et environnement	14'333'300	14'366'900	-33'600	-0.2
Services industriels	700'000	550'000	150'000	27.3
	77'989'600	78'032'800	-43'200	-0.1

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2009 et celui de 2008 (en millions de francs) :

⇒ <i>CIGM</i>	- 0.130
⇒ <i>Sport Phare (préavis N° 2008/08 - décision du CC du 17.06.2008)</i>	+ 0.600
⇒ <i>Aide au logement (individuelle et institutions) - Réestimation</i>	- 0.578
⇒ <i>Fondation vaudoise pour le cinéma</i>	+ 0.100
⇒ <i>Les Docks</i>	- 0.100
⇒ <i>FASL</i>	+ 0.445
⇒ <i>APEF (transfert à la rubrique 5901.318)</i>	- 1.400
⇒ <i>Prise en charge de personnes handicapées (transports)</i>	+ 0.172
⇒ <i>Appartenances</i>	+ 0.219
⇒ <i>Gratuité de l'abonnement au téléseu aux clients de condition modeste</i>	+ 0.350

Précisons que si l'on fait abstraction du transfert de l'aide à l'APEF susmentionné, les subventions progressent en réalité de 1.8 %.

38 Attributions aux réserves**+ 2.9 mios ou + 63.7 %**

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de régularisation des loyers	0	1'000	-1'000	-100.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000	0	500'000	-
Fonds du Service des eaux	1'480'000	1'548'800	-68'800	-4.4
Fonds des SI	5'417'500	2'968'000	2'449'500	82.5
Total	7'397'500	4'517'800	2'879'700	63.7

A "Routes et mobilité", la dotation destinée à la reconstitution d'un Fonds de gestion du stationnement entraîne une charge supplémentaire de 0.5 million de francs.

Aux Services industriels, c'est l'attribution au fonds de réserve et de renouvellement "production d'électricité", de 1 ct. par kWh, qui est à l'origine de la hausse constatée.

39 Imputations internes + 10.8 mios ou + 9.9 %
49

La hausse enregistrée dans ce chapitre résulte principalement des remaniements effectués dans l'organisation comptable des Services industriels.

4 REVENUS

40 Impôts + 10.5 mios ou + 2.3 %

	Budget	Budget	Ecart (+/-)		Comptes
	2009	2008	fr.	%	2007
	fr.	fr.	fr.		fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	300'000'000	292'000'000	8'000'000	2.7	294'928'707.30
Impôts sur le bénéfice et le capital	100'000'000	100'000'000	0	0.0	104'054'181.70
Impôts fonciers	30'500'000	30'000'000	500'000	1.7	29'962'530.05
Droits de mutations	10'000'000	10'000'000	0	0.0	10'959'153.40
Impôts sur les successions et les donations	22'000'000	20'000'000	2'000'000	10.0	18'458'056.75
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'800'000	5'800'000	0	0.0	5'763'612.05
Total	468'300'000	457'800'000	10'500'000	2.3	464'126'241.25

Les chiffres retenus sont fondés principalement sur les résultats obtenus lors de l'exercice 2007 ainsi que sur les données fournies en 2008 par l'Administration cantonale des impôts.

Concernant les impôts sur le revenu et la fortune, outre les informations sur l'année en cours, divers facteurs ont incité la Municipalité à augmenter les prévisions (diminution du chômage, effets de l'introduction du nouveau certificat de salaire, augmentation des acomptes facturés par le Canton). Les effets des allègements fiscaux récemment décidés par le Canton n'ont été pris en compte que pour la version initiale discutée au Grand Conseil, les amendements acceptés dans la version finale n'étant pas connus au moment de la mise sous toit du budget communal.

Pour les impôts sur le bénéfice et le capital, la maintien à un niveau de 100 millions se justifie par la bonne tenue de l'économie suisse et régionale dans un climat malgré tout difficile. Certaines grandes variations, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, sont cependant attendues au sein des "gros" contribuables lausannois. Les incertitudes qui planent sur l'économie pourraient cependant influencer l'exactitude de ces prévisions. Rappelons par contre qu'une réserve de 10 millions avait été constituée en 2007 pour faire face à des situations extrêmes qui pourraient justifier un prélèvement le cas échéant.

41 Patentes, concessions - 0.1 mio ou - 3.6 %

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

42 Revenus des biens**+ 5.0 mios ou + 6.3 %**

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	8'161'600	6'719'000	1'442'600	21.5
Revenu des immeubles du patrimoine financier	32'132'000	31'156'000	976'000	3.1
Revenu des biens du patrimoine administratif	37'567'500	35'601'900	1'965'600	5.5
Autres revenus	5'366'600	4'787'100	579'500	12.1
Total	83'227'700	78'264'000	4'963'700	6.3

L'augmentation des intérêts résulte d'une adaptation de la prévision (+ 0.2 million de francs) s'agissant des intérêts moratoires liés aux recettes fiscales, alors que l'on s'attend globalement à une hausse de quelque 1.2 million de francs du produit des participations permanentes.

Pour ce qui concerne le patrimoine financier, l'accroissement des revenus s'explique essentiellement par l'augmentation du produit des loyers du Service du logement et des gérances et par l'adaptation du prix de location des places de parc au personnel, alors qu'au patrimoine administratif, on attend une recette supplémentaire de quelque 1.5 million dans le secteur "stationnement".

Quant aux "Autres revenus", ils enregistrent une augmentation au Service financier, suite au transfert des impôts récupérés après défalcation, qui figuraient précédemment au chapitre 43.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+ 95.7 mios ou + 13.7 %**

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	87'059'700	85'134'900	1'924'800	2.3
Ventes diverses (sans les SI)	64'894'600	65'295'000	-400'400	-0.6
Frais facturés à des tiers, remboursements (sans les SI)	8'332'800	8'322'500	10'300	0.1
Amendes	20'200'000	19'500'000	700'000	3.6
Autres contributions (sans les SI)	10'007'100	9'303'100	704'000	7.6
Sous-total	190'494'200	187'555'500	2'938'700	1.6
Recettes des SI	602'727'100	510'001'000	92'726'100	18.2
	793'221'300	697'556'500	95'664'800	13.7

Suite notamment au report sur les prix de vente des hausses intervenues sur le coût d'approvisionnement en énergie, les recettes des Services industriels sont prévues en progression par rapport au budget précédent de quelque 92.7 millions de francs (dont environ 16.5 millions pour les ventes d'électricité, 61.5 millions pour celles du gaz et chauffage à distance et 12.7 millions pour les taxes, redevances et prestations - timbre d'acheminement de l'électricité, taxe du téléréseau, branchement et location de compteurs-).

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils restent globalement stables, la progression de 2.9 millions de francs comportant notamment un montant de 3 millions (contre 2.5 millions au budget 2008, objectif d'ores et déjà dépassé) anticipant des recettes et mesures d'économies à décider ultérieurement par la Municipalité.

On peut néanmoins mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

434	<i>Facturation à la CPCL de prestations des services</i>	+	0.325
434	<i>APEMS et accueil vacances – Facturation aux parents</i>	+	0.508
434	<i>Centre de vie infantine – Facturation aux parents</i>	+	0.320
435	<i>Eauservice – Ventes d'eau</i>	–	1.000
437	<i>Amendes – Commission de police</i>	–	0.300
437	<i>Amendes – Corps de police</i>	+	1.000

44 Part à des recettes sans affectation

inchangé

La part à l'impôt sur les gains immobiliers est budgétisée pour 2009 à 3.5 millions de francs, comme pour 2008.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 17.6 mios ou + 11.4 %**

	Budget	Budget	Ecarts (+/-)	
	2009	2008	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	80'000'000	65'200'000	14'800'000	22.7
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières	16'600'000	16'200'000	400'000	2.5
Facturation à l'Académie de police de Savatan	0	900'000	-900'000	-100.0
Ecolages des aspirants de police des communes vaudoises	333'000	0	333'000	-
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	7'831'100	7'809'100	22'000	0.3
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'200'000	2'064'000	136'000	6.6
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	3'811'900	3'500'000	311'900	8.9
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	18'937'500	18'379'100	558'400	3.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'946'100	5'184'800	-238'700	-4.6
Participations diverses aux charges du Service social	20'854'200	19'690'900	1'163'300	5.9
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	8'998'000	9'017'500	-19'500	-0.2
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'173'500	6'111'400	62'100	1.0
Autres dédommagements	1'748'600	792'400	956'200	120.7
	172'433'900	154'849'200	17'584'700	11.4

Les chiffres relatifs à la péréquation intercommunale sont fondés sur des prévisions établies par l'Etat et aboutissent, sous ce chapitre, à une augmentation globale de près de 15 millions de francs.

Au Corps de police, la facturation des prestations des moniteurs lausannois au sein de l'Académie de police de Savatan a fait l'objet d'une forte révision à la baisse suite à la non acceptation par les cantons de Vaud et du Valais des tarifs forfaitaires initialement prévus. Le manque à gagner est partiellement compensé par des ecolages moins importants facturés par ladite Académie pour les aspirants de la Commune (- 0.350 million).

A "Enfance, jeunesse et éducation", l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants dans les centres de vie enfantine communaux de même que l'aide au démarrage procure des revenus supplémentaires évalués à 0.484 million de francs.

A "Sécurité sociale et environnement", l'augmentation du nombre des dossiers d'aide sociale et de leur coût engendre un accroissement proportionnel de la participation de l'Etat, qui a été estimée à quelque 1.1 million de francs.

Enfin, sous la rubrique "Autres dédommagements", signalons qu'au Service du logement et des gérances, le remboursement par l'Etat de Vaud du 50 % de la nouvelle aide individuelle au logement améliore les revenus de 0.585 million de francs.

48 Prélèvements sur les réserves

- 2.0 mios ou - 49.4 %

	Budget 2009	Budget 2008	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	2'098'100	4'142'400	-2'044'300	-49.4
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	84'000	-60'700	-72.3
Fonds de régularisation des loyers	0	1'000	-1'000	-100.0
Fonds de péréquation de la STEP	574'800	1'457'400	-882'600	-60.6
Fonds des SI	1'500'000	2'600'000	-1'100'000	-42.3

Il y a lieu de relever que la diminution des charges nettes de la STEP entraîne un recours moindre au fonds de péréquation.

Par ailleurs, le Service du gaz et du chauffage à distance n'a pas prévu d'effectuer un prélèvement sur les réserves en 2009 (2.6 millions en 2008), alors que le Service de l'électricité, en revanche, a programmé une ponction de 1.5 million de francs pour compenser partiellement une baisse de la marge nette.

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2009 A 2012

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2009 à 2012, portant sur les crédits déjà votés (AI).
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2009 à 2012, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2012, lesquels sont classés par date de sortie du préavis (AII).

* * * *

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements pour l'exercice 2009 :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2008	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et finances	4.2	4.4	8.6
Sécurité publique et sports	0.9	1.8	2.7
Culture, logement et patrimoine	13.2	5.6	18.8
Travaux	31.8	14.7	46.5
Enfance, jeunesse et éducation	20.9	1.0	21.9
Sécurité sociale et environnement	0.9	1.3	2.2
Services industriels	27.2	23.4	50.6
Total du patrimoine administratif	99.1	52.2	151.3
Patrimoine financier	3.0	2.0	5.0
Total général	102.1	54.2	156.3

Les principales dépenses prévues pour 2009 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	33'648
RECOLTE – Evolution et extensions des infrastructures informatiques	3'500
Acquisition de 4'000 micro-ordinateurs	4'000
Programme d'entretien des immeubles des patrimoines administratif et financier	3'500
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	9'000
Route de contournement de La Sallaz	5'500
Route d'accès Grey, les Grangettes	4'000
Assainissement des bâtiments scolaires – 4 ^{ème} étape	4'500
Collège de Villamont – Réfection, agrandissement et transformations	12'000
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	15'000
Métamorphose – Réaménagement du réseau de gaz	4'500

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2009 sont évaluées à 29.1 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 130.1 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2009

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	10.1	
Amortissements		111.2
Attributions aux réserves		7.4
Prélèvements sur les réserves	2.1	
	12.2	118.6
Autofinancement	106.4	
	118.6	118.6
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	151.3	
Autorisations d'achats	7.9	
Subventions et recettes sur investissements		29.1
	159.2	29.1
Investissements nets		130.1
	159.2	159.2
Financement	Mios de francs	%
Investissements nets	130.1	100.0
./. Autofinancement	106.4	81.8
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	23.7	18.2

L'insuffisance d'autofinancement de 23.7 millions de francs (patrimoine financier non compris) sera au besoin couverte par le recours à l'emprunt, tout comme les investissements du patrimoine financier, lesquels s'élèvent à 5 millions de francs.

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2008/40 de la Municipalité, du 1^{er} octobre 2008;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2009 comme il suit :

Charges	fr. 1'656'882'700
Revenus	1'646'733'900
Excédent des charges	fr. 10'148'800

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2009 à 2012;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2009.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par direction
 - B. Compte de fonctionnement par nature
 - C. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2009
Brochure du projet de budget de l'exercice 2009
Plan des investissements pour les années 2009 à 2012